



**Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Côtes d'Armor**  
**PPF2026 - Piégeage de Printemps des Fondatrices**  
**- Frelon Asiatique à pattes jaunes -**  
**FICHE COMPTAGE PIÉGEUR**

NOM : .....

ADRESSE : .....

.....

Email : .....@.....

Téléphone : .....

Coréen BeeVital \*



Japonais Osaka \*



Good4bees



VespaCatch Select



VespaCatch



Nombre pièges coréen BeeVital * .....	Nombre pièges japonais Osaka * .....
Nombre pièges Good4bees .....	Nombre pièges VespaCatch Select .....
Nombre pièges VespaCatch .....	Nombre autre piège : .....

\* **Pièges référencés PNLF** (Plan National de Lutte contre le Frelon). Certains sont en cours d'homologation.

Date de mise en place piège(s) : ...../...../.....

Date de retrait piège(s) : ...../...../.....

Emplacement des pièges (point GPS si possible) : .....

.....

	t° météo	Date relevée prélèvements	Frelons Asiatiques à pattes jaunes	Frelons européens	Guêpes	Autres insectes	Observations
Semaine N°: 1							
Semaine N°: 2							
Semaine N°: 3							
Semaine N°: 4							
Semaine N°: 5							
Semaine N°: 6							
Semaine N°: 7							
Semaine N°: 8							
		TOTAL					

t° moyenne de la semaine : 1 = moins de 16° - 2 = moins de 19° - 3 = 21° et plus.

**IMPORTANT** : Cette fiche est à retourner à votre **MAIRIE** à la fin de la campagne de piégeage. **Merci de nettoyer et ranger les pièges non homologués à la fin de l'opération** dans un soucis de protection de la biodiversité locale.

## **INFORMATIONS SUR LE TRAITEMENT DE VOS DONNEES**

Les informations recueillies par les services transition écologique et espaces verts de la commune de Binic-Étables sur Mer, dans le cadre de la lutte contre le frelon à pattes jaunes, font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel aux fins de :

- mener à bien la campagne de piégeage de frelons à pattes jaunes
- réaliser une carte indiquant la localisation des pièges
- contacter les piégeurs volontaires afin de leur transmettre toute information sur ce sujet

Ces informations sont conservées pendant une durée de 3 ans minimum à compter de la date de complétude de cette fiche d'engagement. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques.

Les destinataires des données sont : le service transition écologique et le service espaces verts de la commune de Binic-Étables sur Mer, le service SIG de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Ceux-ci pourront également être amenés à communiquer les données à caractère personnel aux autorités compétentes afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires.

Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès du responsable de traitement par courrier postal à cette adresse « Mairie de Binic-Étables sur Mer, 1 place Jean Heurtel, 22680 Binic-Étables sur Mer » ou par mail à [mairie@besurmer.fr](mailto:mairie@besurmer.fr) Le Délégué à la protection des données de la commune est joignable par mail à cette adresse : [cil@cdg22.fr](mailto:cil@cdg22.fr). Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.